



Mot de bienvenue par le Professeur André Théwis,
Recteur honoraire de la FUSAGx et past- Président de la FGRC
Monsieur le Président de l'APW,
Monsieur le Président de la Députation provinciale,
Madame la député provinciale,
Mesdames et messieurs les échevins,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

C'est avec un réel plaisir qu'au nom de notre Vice-Recteur et président actuel de la FGRC, le professeur Eric Haubruge empêché cette après-midi, je vous accueille en cet Espace Senghor de Gembloux Agro-Bio Tech/Université de Liège.

Ce n'est pas la première fois, que notre Faculté ouvre ses portes pour accueillir un évènement du genre de celui d'aujourd'hui et nous nous en réjouissons car c'est une preuve de notre ouverture vers des problématiques environnementales de terrain ; en effet, nous ne faisons pas que de la recherche fondamentale dans cette Faculté.

Les cours d'eau évolution législative et lien avec le foncier Gembloux 23 11 2012

J'en prends pour preuve cette après-midi l'étude sur la sectorisation des cours d'eau que le SPW, en la personne de son Directeur Général, Monsieur Claude Delbeuck et via la Direction des cours d'eau non navigables a confié à l'Unité des Ressources forestières et des Milieux naturels de notre Faculté, étude réalisée sous la direction du professeur Hugues Claessens. Cette étude vient en appui aux administrations wallonnes, provinciales et communales.

C'est important pour nous que de garder cette proximité avec le terrain, important pour la qualité de la formation de nos bioingénieurs, important dans le cadre de leurs compétences professionnelles.

Et je dois vous avouer que je suis très heureux d'avoir initié avec mon confrère Claude Willam et avec l'appui du CA de la FGRC et de la Députation provinciale des forums (6) sur les voiries lentes mettant en présence des chercheurs et des acteurs de terrain. Et déjà à l'époque, Maître Denis Brusselmans qui avait réalisé l'étude juridique sur les voiries lentes grâce à la dotation provinciale d'Ecolo, avait répondu présent aux sollicitations de la FGRC pour intervenir si une contrevérité juridique était émise. Nous aurons encore le plaisir de l'entendre aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais au nom de la FGRC, en tant que past-Président, remercier les organisateurs de cette après-midi d'étude à savoir à côté de la Fondation, la province de Namur en la personne de son Gouverneur Monsieur Denis Mathen, le Collège provincial plus particulièrement son Président Monsieur le Député Van Espen, le Service Public de Wallonie, en particulier la Direction des cours d'eau non navigables, l'Association des Provinces

Wallonnes ainsi que l'Association des Géomètres-Experts. Et bien entendu, j'associe à mes remerciements les orateurs, les auteurs des posters et la cheville ouvrière de cette manifestation, Monsieur Claude Willam.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Je vous souhaite une très fructueuse séance d'étude.